

<https://www.7sur7.be/economie/le-spirou-charleroi-va-mal-et-est-mis-en-vente~a2db0961>

PAR MALIK HADRICH | CHARLEROI ACTU LE 06/05/2021 À 10 :29

Le Spirou Charleroi va mal et est mis en vente

La Société Anonyme (SA) Spirou Basket et l'Association Sans But Lucratif (ASBL) Spirou Basket avaient sollicité la protection du Tribunal de l'Entreprise du Hainaut-Division Charleroi et obtenu, par jugement du 4 décembre 2020, l'ouverture de procédures de réorganisation judiciaire et un sursis de six mois. L'objectif de ces procédures était de formuler une proposition de remboursement aux créanciers par le biais d'un accord collectif. Il a maintenant changé.



Le Spirou Basket est à vendre. C'est ce que communique officiellement le club de Charleroi : « *Les conseils d'administration ont pris la décision, en transparence avec Monsieur le Juge délégué chargé du suivi des procédures, de demander le changement de l'objectif des procédures afin de viser dorénavant le transfert de leurs activités sous autorité de justice. Le 29 avril dernier, le Tribunal a fait droit à cette demande et a désigné en qualité de mandataire de justice Me Karl De Ridder avec qui nous collaborons afin de garantir le succès de ces procédures* ».

Toutefois, rien ne garantit pour l'instant un changement de propriétaire. Les équipes dirigeantes actuelles ont décidé de soumettre au mandataire de justice une offre permettant de sauvegarder la continuité des activités sur le site du Dôme par le maintien de l'ensemble des emplois, sportifs et autres, des contrats conclus avec les partenaires, ainsi que les abonnements souscrits par les supporters.

Situation financière

Cela fait de nombreux mois que le Spirou Charleroi fait face à de grosses difficultés financières. Le chamboulement suscité par l'apparition du coronavirus n'y est pas étranger : « *Malheureusement, les mesures gouvernementales affectant directement les activités du groupe se sont poursuivies sans aucun assouplissement, interdisant toute reprise des activités nécessaires à la rentabilité de la SA Spirou Basket et l'ASBL Spirou Basket* ».

En effet, aucune assistance n'est autorisée durant les rencontres sportives professionnelles. Ce qui constitue un manque à gagner non négligeable dans un sport qui, au contraire du football, ne gagne pas beaucoup d'argent grâce aux droits télévisés. Qui plus est, tout un protocole (testing régulier des membres du staff, etc.) doit être suivi et cela a un coût qui n'existait pas auparavant.

Néanmoins, l'équité commande d'écrire que les bilans financiers déposés par le club carolo auprès de la Banque Nationale Belge (BNB) étaient loin d'être positifs ces dernières années. Et il n'était pas encore question de Covid-19 à ce moment-là.